



---

# ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

---

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

**Commission des transports et de  
l'environnement**

**Rapport**

Étude détaillée du projet de loi n° 26 – Loi concernant le Réseau structurant de transport en commun de la Ville de Québec  
(Texte adopté avec des amendements)

Procès-verbaux des séances des 11 et 12 juin 2019

**Dépôt à l'Assemblée nationale :  
n° 699-20190612**

---

**2019**

## TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE SÉANCE, LE MARDI 11 JUIN 2019 .....	1
ÉTUDE DÉTAILLÉE .....	2
DEUXIÈME SÉANCE, LE MERCREDI 12 JUIN 2019 .....	4
ÉTUDE DÉTAILLÉE (suite) .....	5
REMARQUES FINALES .....	7

### ANNEXES

- I. Amendements adoptés
- II. Documents déposés

Première séance, le mardi 11 juin 2019

Mandat : Étude détaillée du projet de loi n° 26 – Loi concernant le Réseau structurant de transport en commun de la Ville de Québec (Ordre de l'Assemblée le 11 juin 2019)

Membres présents :

M<sup>mce</sup> St-Pierre (Acadie), présidente

M<sup>mce</sup> Grondin (Argenteuil), vice-présidente

M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine), porte-parole du troisième groupe d'opposition en matière de transports

M. Barrette (La Pinière), porte-parole de l'opposition officielle en matière de transports

M. Bonnardel (Granby), ministre des Transports

M. Campeau (Bourget)

M. Caron (Portneuf)

M<sup>mce</sup> Dorion (Taschereau) en remplacement de M<sup>mce</sup> Ghazal (Mercier)

M. Lévesque (Chauveau) en remplacement de M. Tardif (Rivière-du-Loup–Témiscouata)

M. Reid (Beauharnois)

M. Simard (Montmorency) en remplacement de M. Lemay (Masson)

M<sup>mce</sup> Tardif (Laviolette–Saint-Maurice)

Autres participants (par ordre d'intervention) :

M. Jérôme Unterberg, sous-ministre adjoint, Sous-ministériat à l'électrification des transports, à la sécurité et à la mobilité, ministère des Transports

M. Frédéric Legendre, directeur, Direction des accords commerciaux, ministère de l'Économie et de l'Innovation

M<sup>ce</sup> Julie Massé, Affaires juridiques, ministère des Transports

M. Mathieu Pichette, coordonnateur aux acquisitions immobilières, ministère des Transports

M<sup>ce</sup> Hélène Dumas-Legendre, Affaires juridiques, ministère des Affaires municipales et de l'Habitation

La Commission se réunit à la salle Louis-Hippolyte-La Fontaine de l'hôtel du Parlement.

À 17 h 15, M<sup>me</sup> St-Pierre (Acadie) déclare la séance ouverte.

M<sup>me</sup> la secrétaire informe la Commission des remplacements.

### ÉTUDE DÉTAILLÉE

Articles 1 et 2 : Les articles 1 et 2 sont adoptés.

Article 3 : Après débat, l'article 3 est adopté.

Article 4 : Un débat s'engage.

Il est convenu de permettre à M. Unterberg de prendre la parole.

Le débat se poursuit.

Avec la permission de M<sup>me</sup> la présidente, M. Bonnardel (Granby) dépose le document coté CTE-018 (annexe II).

À 17 h 59, la Commission suspend ses travaux jusqu'à 19 h 30.

---

À 19 h 30, la Commission reprend ses travaux.

Après débat, l'article 4 est adopté.

Article 5 : Un débat s'engage.

Il est convenu de permettre à M. Legendre de prendre la parole.

Après débat, l'article 5 est adopté.

Article 6 : L'article 6 est adopté.

Article 7 : Un débat s'engage.

Il est convenu de permettre à M<sup>c</sup> Massé de prendre la parole.

Le débat se poursuit.

Il est convenu de permettre à M. Pichette de prendre la parole.

Après débat, l'article 7 est adopté.

Article 8 : Un débat s'engage.

M<sup>me</sup> Grondin (Argenteuil) remplace M<sup>me</sup> la présidente.

Après débat, l'article 8 est adopté.

Article 9 : M<sup>me</sup> St-Pierre (Acadie) reprend ses fonctions à la présidence.

Un débat s'engage.

Il est convenu de permettre à M<sup>c</sup> Dumas-Legendre de prendre la parole.

Après débat, l'article 9 est adopté.

Article 10 : Un débat s'engage.

À 21 h 30, M<sup>me</sup> la présidente lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au lundi 12 août 2019, à 14 heures, où elle entreprendra un autre mandat.

La secrétaire de la Commission,

La présidente de la Commission,

**Original signé par**

**Original signé par**

\_\_\_\_\_  
Louisette Cameron

\_\_\_\_\_  
Christine St-Pierre

LC/jd

Québec, le 11 juin 2019

Deuxième séance, le mercredi 12 juin 2019

Mandat : Étude détaillée du projet de loi n° 26 – Loi concernant le Réseau structurant de transport en commun de la Ville de Québec (Ordre de l'Assemblée le 11 juin 2019)

Membres présents :

M<sup>me</sup> St-Pierre (Acadie), présidente

M<sup>me</sup> Grondin (Argenteuil), vice-présidente

M. Asselin (Vanier-Les Rivières) en remplacement de M. Tardif (Rivière-du-Loup–Témiscouata)

M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine), porte-parole du troisième groupe d'opposition en matière de transports

M. Barrette (La Pinière), porte-parole de l'opposition officielle en matière de transports

M. Bonnardel (Granby), ministre des Transports

M. Campeau (Bourget)

M<sup>me</sup> Dorion (Taschereau) en remplacement de M<sup>me</sup> Ghazal (Mercier)

M<sup>me</sup> Foster (Charlevoix–Côte-de-Beaupré) en remplacement de M<sup>me</sup> Tardif (Lavolette–Saint-Maurice)

M. Lévesque (Chauveau) en remplacement de M. Caron (Portneuf)

M<sup>me</sup> Nichols (Vaudreuil) en remplacement de M<sup>me</sup> Montpetit (Maurice-Richard)

M. Reid (Beauharnois)

M. Simard (Montmorency) en remplacement de M. Lemay (Masson)

Autres participants (par ordre d'intervention) :

M<sup>e</sup> Julie Massé, Affaires juridiques, ministère des Transports

M. Mathieu Pichette, coordonnateur aux acquisitions immobilières, ministère des Transports

M. Jérôme Unterberg, sous-ministre adjoint, Sous-ministériat à l'électrification des transports, à la sécurité et à la mobilité, ministère des Transports

---

La Commission se réunit à la salle Louis-Hippolyte-La Fontaine de l'hôtel du Parlement.

À 11 h 33, M<sup>me</sup> St-Pierre (Acadie) déclare la séance ouverte.

M<sup>me</sup> la secrétaire informe la Commission des remplacements.

### **ÉTUDE DÉTAILLÉE (suite)**

Article 10 (suite) : L'article 10 est adopté.

Article 11 : Un débat s'engage.

Il est convenu de permettre à M<sup>c</sup> Massé de prendre la parole.

Le débat se poursuit.

Il est convenu de permettre à M. Pichette de prendre la parole.

Le débat se poursuit.

À 12 h 24, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

Après débat, l'article 11 est adopté.

Article 12 : Un débat s'engage.

Il est convenu de permettre à M. Unterberg de prendre la parole.

Le débat se poursuit.

À 11 h 59, la Commission suspend ses travaux jusqu'à 15 heures.

---

À 15 heures, la Commission reprend ses travaux.

Après débat, l'article 12 est adopté.

Article 13 : M. Bonnardel (Granby) propose l'amendement coté Am 1 (annexe I).

À 15 h 05, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

L'amendement est adopté.

L'article 13, amendé, est adopté.

Article 14 : Après débat, l'article 14 est adopté.

Article 15 : Après débat, l'article 15 est adopté.

Article 16 : M. Bonnardel (Granby) propose l'amendement coté Am 2 (annexe I).

Après débat, l'amendement est adopté.

L'article 16, amendé, est adopté.

Article 17 : Après débat, l'article 17 est adopté.

Article 18 : L'article 18 est adopté.

Article 19 : Après débat, l'article 19 est adopté.

Article 20 : L'article 20 est adopté.

Article 21 : Après débat, l'article 21 est adopté.

Article 22 : Il est convenu de poursuivre les travaux au-delà de l'heure prévue.

L'article 22 est adopté.

Article 22.1 : M. Bonnardel (Granby) propose l'amendement coté Am 3 (annexe I).

Après débat, l'amendement est adopté et le nouvel article 22.1 est donc adopté.

Article 23 : L'article 23 est adopté.

Article 23.1 : M. Barrette (La Pinière) propose l'amendement coté Am 4 (annexe I).

Après débat, l'amendement est adopté et le nouvel article 23.1 est donc adopté.

Article 24 : L'article 24 est adopté.

Article 25 : L'article 25 est adopté.

Titre du projet de loi : Le titre du projet de loi est adopté.

Intitulés des chapitres et des sections : Les intitulés des chapitres et des sections sont adoptés.

Sur motion de M<sup>me</sup> St-Pierre (Acadie), la Commission recommande la renumérotation du projet de loi amendé.

M<sup>me</sup> St-Pierre (Acadie) propose :

QUE la Commission procède à l'ajustement des références contenues dans les articles du projet de loi afin de tenir compte de la mise à jour continue du Recueil des lois et des règlements du Québec effectuée en vertu de la Loi sur le Recueil des lois et des règlements du Québec (chapitre R-2.2.0.0.2).

La motion est adoptée.

### REMARQUES FINALES

M. Barrette (La Pinière) et M. Bonnardel (Granby) font des remarques finales.

À 16 h 11, M<sup>me</sup> la présidente lève la séance et la Commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux au lundi 12 août 2019, à 14 heures, où elle entreprendra un autre mandat.

La secrétaire de la Commission,

La présidente de la Commission,

**Original signé par**

**Original signé par**

\_\_\_\_\_  
Louisette Cameron

\_\_\_\_\_  
Christine St-Pierre

LC/jd

Québec, le 12 juin 2019

**ANNEXE I**

**Amendements adoptés**

## **ANNEXE II**

### **Documents déposés**

## Documents déposés

Ville de Québec. Compte rendu de réunion du Comité directeur RSTC. 2 mai 2019. 1  
f. Déposé le 11 juin 2019.

CTE-018